

AFPAD EXPRESS

ÉDITION ÉTÉ 2025



Chaque ruban, une histoire.
Chaque couleur, une lutte.
Ensemble, avançons

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE----- PAGE 3

LES BESOINS DES PROCHES DES PERSONNES DISPARUES - UN TEXTE
D'ALEXANDRE BENCHAA ---- PAGE 4

NOUVEAUTÉS ----- PAGE 8

ON PARLE DE NOUS ----- PAGE 8

ACTIVITÉS GRATUITES ----- PAGE 9

ACTIVITÉS PAYANTES ----- PAGE 10

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFPAD ---- PAGE 12

UNE BELLE JOURNÉE AVEC LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION À LA BASE
PLEIN AIR DE VALLÉE JONCTION----- PAGE 13

BOITES À OUTILS ----- PAGE 14

MERCI POUR VOTRE GRANDE GÉNÉROSITÉ ----- PAGE 15

LA FORCE D'UNE ÉQUIPE ENTREPRENANTE ----- PAGE 19

RESTEZ CONNECTÉS ----- PAGE 20

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Bonjour cher.e.s membres de l'AFPAD,

Il me fait plaisir de vous partager le quotidien de notre équipe extraordinaire du travail des dernières semaines. Nous espérons que les informations vous seront utiles et surtout intéressantes.

Notre équipe s'est agrandie avec la présence de notre chercheur et coordonnateur Alexandre Benchaa, ainsi que de notre technicienne en bureautique, Despina Chrysagis et Arianne Courville pour les médias sociaux.

Comme notre équipe se renouvelle, je tiens à remercier Isabelle Macameau qui nous quitte pour des raisons familiales. Sa présence auprès des membres de l'AFPAD, sa bienveillance, son implication, sa présence et son écoute ont fait la différence dans la vie de plusieurs de nos membres. Elle nous manquera certainement, mais la nouvelle équipe élargie prendra le relais et sera là pour vous accompagner. L'équipe se joint à moi pour lui souhaiter que du bon pour cette nouvelle aventure.

Nous travaillons sur plusieurs projets actuellement, entre autres pour nos familles de personnes disparues (voir le texte d'Alexandre) et des résultats concrets verront le jour à l'arrivée de l'automne. Soyez à l'affût! Nous vous invitons à découvrir nos activités passées et, surtout, à nous suivre sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous inscrire : votre participation compte beaucoup pour nous.

La période estivale nous permettra à tous et toutes de recharger nos batteries émotionnelles et physiques pour se préparer à la rentrée avec toute notre énergie!

Prenez soin de vous,

Anie et toute l'équipe de l'AFPAD



RECONNAÎTRE, ACCOMPAGNER, RÉPARER :
POUR QUE LES FAMILLES DE DISPARUS SOIENT
RECONNUES ...

LES BESOINS DES PROCHES DES PERSONNES DISPARUES

par Alexandre Benchaa

RECOMMANDATIONS pour l'amélioration des services de soutien

L'AFPAD a toujours eu pour mission de soutenir les familles touchées par la disparition d'un être cher. Cependant, ces familles font face à des défis uniques qui nécessitent des services adaptés, tant sur le plan psychologique que juridique et administratif. C'est dans cette optique qu'un projet de recherche a été mené en collaboration avec le Centre de justice pour les victimes d'actes criminels (CJVAC) afin d'identifier les besoins spécifiques des proches de personnes disparues et d'évaluer les ressources actuellement disponibles.

Le présent rapport met en lumière les besoins spécifiques des proches de personnes disparues et propose des recommandations pour améliorer les services de soutien qui leur sont destinés. Ce projet vise à combler les lacunes observées dans l'accompagnement de ces familles. Contrairement aux autres victimes d'actes criminels, les proches de personnes disparues sont confrontés à une situation unique marquée par une absence de réponses et une incertitude permanente, ce qui engendre des conséquences profondes sur leur bien-être émotionnel, social et juridique.

« Briser le silence de l'absence pour mieux soutenir ceux qui restent. »

L'analyse repose sur une série d'entrevues menées auprès de proches de personnes disparues ainsi que de professionnels concernés, notamment des policiers et des notaires. Ces échanges ont permis de mettre en évidence des besoins prioritaires ainsi que des insuffisances dans les services existants. L'un des constats majeurs est le manque de soutien immédiat aux familles lors des premiers jours suivant la disparition. Les proches expriment un profond sentiment de confusion et d'isolement, accentué par l'absence d'une communication claire avec les autorités.

Ils ne savent pas vers qui se tourner ni quelles démarches entreprendre, ce qui amplifie leur détresse. De plus, le manque de reconnaissance officielle de leur statut les prive souvent d'un accompagnement adapté, les laissant dans un vide institutionnel.

À long terme, les proches subissent un isolement progressif dû à la difficulté de vivre avec un « deuil ambigu », une souffrance psychologique où l'absence de certitude sur le sort du disparu empêche tout processus de deuil conventionnel (Boss 2002). Ce phénomène entraîne une détérioration de leur santé mentale, pouvant se traduire par des troubles anxieux, du stress post-traumatique et une grande détresse émotionnelle. Pourtant, l'accès à un suivi psychologique adéquat demeure limité, principalement en raison de barrières financières et d'un manque de ressources spécialisées.

Par ailleurs, les familles se heurtent à des obstacles juridiques importants. L'absence de présomption de décès empêche la gestion des affaires administratives et successorales du disparu, ce qui peut engendrer de lourdes conséquences financières. De nombreux proches rapportent que les notaires et avocats, bien que nécessaires, sont souvent peu formés aux particularités des dossiers de disparition et proposent des solutions inadaptées. Le coût élevé des démarches judiciaires constitue également un frein majeur, laissant les familles dans une grande détresse sans moyens concrets pour avancer dans leurs procédures.

« Sans statut, sans soutien, sans voix : les familles de disparus méritent mieux. »

Les services policiers, bien qu'indispensables dans les enquêtes de disparition, présentent également des limites importantes. De nombreux proches témoignent d'un manque d'empathie et d'une absence de communication régulière avec les enquêteurs. Le suivi des familles est souvent sporadique et limité aux moments où de nouveaux éléments apparaissent, ce qui renforce leur sentiment d'abandon. De plus, contrairement aux victimes d'actes criminels, les proches de disparus ne peuvent pas bénéficier des services des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), faute de reconnaissance juridique de leur statut. Cette exclusion aggrave encore davantage leur isolement et leur difficulté à naviguer dans un système administratif et judiciaire peu adapté à leur réalité.

En matière de soutien financier, le rapport met en évidence un manque flagrant de ressources pour les proches de personnes disparues. Contrairement aux victimes d'actes criminels, ces familles n'ont pas accès aux indemnités de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) et doivent assumer seules les frais liés aux recherches, aux démarches juridiques et au soutien psychologique. Certaines familles se retrouvent dans une précarité économique, notamment lorsqu'elles doivent réduire leur activité professionnelle en raison de la détresse psychologique causée par la disparition. L'absence de prestations financières spécifiques aggrave leur situation et contribue à leur sentiment d'injustice.

L'analyse des services offerts par l'AFPAD montre que l'organisme joue un rôle essentiel dans le soutien aux familles, notamment en les aidant à naviguer dans le système judiciaire et en leur offrant un accompagnement émotionnel.

« Briser l'isolement, dès la disparition. »

L'AFPAD se distingue comme un acteur incontournable dans l'accompagnement des proches de personnes disparues, en leur offrant un soutien précieux à la fois émotionnel, administratif et juridique. Grâce à son expertise et à son engagement indéfectible, l'organisme joue un rôle essentiel pour briser l'isolement des familles et leur fournir des ressources adaptées à leur situation unique. Son approche humaine et bienveillante permet aux proches de trouver une écoute attentive et un accompagnement personnalisé, répondant ainsi à leurs besoins spécifiques. En plus d'organiser des groupes de soutien et des rencontres individuelles, l'AFPAD se mobilise activement pour sensibiliser les autorités aux réalités des disparitions. Son travail contribue non seulement à alléger la détresse des familles, mais aussi à faire évoluer les services et les politiques publiques en faveur d'un meilleur soutien aux proches de disparus. Toutefois, plusieurs proches ont souligné qu'ils n'avaient découvert l'existence de l'AFPAD que tardivement, ce qui souligne la nécessité d'améliorer la visibilité de ses services dès les premiers jours suivant une disparition. L'AFPAD propose des groupes de soutien et des rencontres individuelles, qui sont appréciés par certaines familles.

Face à ces constats, plusieurs recommandations sont formulées pour améliorer la prise en charge des proches de personnes disparues. Tout d'abord, il est essentiel d'instaurer une meilleure coordination entre les services policiers et les familles, notamment par la mise en place d'un protocole de suivi annuel des proches, même en l'absence de nouveaux éléments d'enquête. Une formation accrue des policiers de première ligne sur les enjeux spécifiques des disparitions permettrait également d'améliorer leur approche et d'assurer une communication plus humaine et proactive.

« Reconnaître, accompagner, réparer : pour que les familles de disparus ne soient plus les grandes oubliées du système. »

En ce qui concerne le soutien psychologique, l'accessibilité aux soins doit être renforcée par le développement de services spécialisés pour le deuil ambigu et le stress post-traumatique. Des subventions spécifiques devraient être mises en place pour permettre aux familles d'accéder à ces ressources sans contrainte financière. La zoothérapie est également évoquée comme une approche complémentaire bénéfique pour les proches en détresse.

Sur le plan juridique, il est impératif de former les notaires et avocats aux spécificités des disparitions afin qu'ils puissent mieux accompagner les familles dans leurs démarches. Une simplification des procédures administratives, notamment en matière de présomption de décès, permettrait également d'alléger le fardeau juridique des proches. L'instauration d'un accompagnement juridique gratuit ou à faible coût par des cliniques spécialisées pourrait pallier l'inaccessibilité financière actuelle des services juridiques.

Enfin, un programme d'aide financière spécifique pour les proches de disparus devrait être instauré afin de couvrir les frais liés aux recherches, aux démarches judiciaires et au soutien psychologique. Cette reconnaissance institutionnelle de leur statut permettrait de leur offrir un soutien comparable à celui des autres victimes d'événements tragiques.

L'amélioration des services de l'AFPAD passe par un meilleur référencement de l'organisme auprès des forces de l'ordre et des professionnels de première ligne. Une initiative pertinente serait la création d'une carte répertoriant les ressources essentielles, distribuée systématiquement par les policiers aux familles dès les premiers jours suivant une disparition.

« Il est temps de transformer l'indifférence en engagement, et le silence en action pour les familles de disparus . »

En conclusion, ce rapport met en évidence les nombreuses lacunes qui persistent vis-à-vis des services des proches de personnes disparues et l'urgence de leur accorder une reconnaissance officielle. L'isolement, la détresse psychologique et les barrières administratives auxquelles ils font face nécessitent des mesures concrètes pour garantir un soutien adapté et humain. L'implantation des recommandations formulées permettrait d'assurer une prise en charge plus efficace et de briser le sentiment d'abandon ressenti par ces familles en quête de réponses et de justice.

Chers membres de l'AFPAD,

Je tiens à vous exprimer ma plus profonde gratitude pour votre confiance et votre engagement. Vos témoignages et votre résilience sont au cœur de cette démarche et permettent d'améliorer le soutien offert aux proches de personnes disparues.

L'AFPAD est bien plus qu'un organisme : c'est une communauté précieuse où l'entraide et la solidarité font toute la différence.

Merci d'être cette force collective qui inspire le changement et brise l'isolement. Ensemble, nous avançons vers un meilleur accompagnement pour toutes les familles touchées par la disparition d'un être cher.

Alexandre Benchaa

Référence : Boss, P. (2002). *Ambiguous loss: Working with families of the missing*. Family Process, 41, p. 14-17

NOUVEAUTÉS

BUREAU DU CORONER PLAN DE MODERNISATION 2024-2026

Nouvelle plateforme en ligne pour faciliter l'identification des défunts inconnus en sollicitant la participation du public. Accessible sur son site web, cette plateforme présente des indices visuels comme des vêtements, tatouages et bijoux, permettant aux citoyens d'aider à résoudre des enquêtes en fournissant des informations pertinentes. Cette initiative s'inscrit dans le Plan de modernisation 2024-2026 du Bureau du coroner, qui vise à améliorer ses méthodes d'identification avec le soutien du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale et des forces policières.

Un nouveau site internet au service de la population :

ATTENTION! Le contenu auquel vous vous apprêtez à accéder est de nature sensible et pourrait être choquant. www.coroner.gouv.qc.ca

ON PARLE DE NOUS ...

[The Gazette - 17 juin 2024](#) [TVA Nouvelles - 22 mai 2025](#) [The Gazette 18 janvier 2025](#)
[Radio-Canada - 22 mai 2025](#) [Acadie Nouvelles - 31 juillet 2025](#) [The Gazette - 28 juillet 2025](#)



PRÉSENCE ACTIVE DE L'AFPAD EN SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX FAMILLES

- Réseautage avec l'équipe (OTTAWA – Discussion sur les textes de libérations conditionnelles et la perception des familles) – 30 personnes invitées pour le CANADA
- UQLIF (Unité Québécoise de liaison et d'informations aux familles autochtones) – Secrétariat aux relations avec les Premières Nations avec les Inuit
- Rencontre avec l'organisme Femmes et disparues de la communauté autochtone pour une future collaboration (FAQ)
- 40^e de l'Association Québécoise Plaidoyer Victimes et rencontre avec le ministre Jolin-Barrette
- 10^e anniversaire Charte Canadienne des droits des victimes (Université de Montréal)
- Semaine nationale des Victimes – AFPAD a organisé une soirée hommage aux familles pour la première fois au complexe commémoratif du Mont-Royal (pro bono)
- Rencontre de travail avec EDRE (Équipe dédiée aux Disparitions, Recherches de familles et enlèvements parentaux) et afin de définir un partenariat avec les proches de victimes
- Participation avec l'Institut de réforme Droits et Justice

ACTIVITÉS GRATUITES

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

Virginia Reyes - virginia.reyes@afpad.ca



ATELIER ÉCOUTE ET PARTAGE

Afin de mieux répondre aux besoins de nos membres, le Cercle des membres évolue et devient l'atelier « Écoute et Partage ».

Cet espace de discussion, toujours aussi bienveillant et confidentiel, accueille les personnes ayant vécu la disparition ou l'homicide d'un proche pour leur offrir un lieu d'échange et de soutien.

ATELIER D'ÉCRITURE

OFFERT EN VIRTUEL

Le but de cet atelier virtuel est de créer un assouplissement psychique pour déloger quelque peu les émotions et permettre à la créativité et à l'émerveillement de se pointer le bout du nez peu à peu. Le lien Zoom se retrouvera dans l'invitation.



ACTIVITÉS GRATUITES

RETOUR À L'AUTOMNE

ATELIER RENCONTRE ENTRE NOUS

animé par M. Mario Ferrari

Déjeuner causerie, pour cultiver cette notion de partage, nous vous invitons à échanger avec nous. Ensemble, partageons notre expérience face aux contrecoups d'un homicide ou d'une disparition qui sont omniprésents dans notre quotidien. Ensemble, brisons le silence.

ATELIER DE LA GESTION DES ÉMOTIONS ET DE LA COLÈRE PAR LA BOXE

Gestion des émotions/colère est divisé en deux volets : l'expression physique et l'expression verbale.

Les arts martiaux aident à mieux contrôler son corps et son esprit grâce à la coordination des mouvements, favorisant ainsi l'équilibre, la concentration et la maîtrise de soi. Ils permettent de canaliser l'énergie et de découvrir ses capacités intérieures.

Chaque séance commence et se termine par un temps de partage où chacun peut s'exprimer et être écouté. Cet échange renforce le sentiment d'être pris en considération.





LES RENCONTRES CAUSERIES

animé par **Andrée Champagne**

Cette rencontre conviviale est une invitation à échanger librement dans un climat de soutien mutuel. Des mots-clés pourront guider la discussion, mais chacun reste libre de s'exprimer selon son vécu, que ce soit par rapport au deuil ou au processus judiciaire.

L'objectif : briser l'isolement, créer du lien, et offrir un espace d'écoute bienveillant à toutes les familles touchées par la perte d'un être cher.

ATELIERS PAYANTS

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

Virginia Reyes - virginia.reyes@afpad.ca



ATELIER D'ARTISANAT

Les participants créeront avec des textiles en explorant le dessin, le collage, la broderie ou le feutrage à l'aiguille. Accompagnés par le fondateur des Petits Nœuds, ils pourront développer leur créativité avec des livres de broderie en inspiration. Possibilité de participation via Zoom avec son propre matériel (à préciser lors de l'inscription).

- Frais de 10 \$ -

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFPAD



Dans le cadre de la semaine nationale des victimes et des survivants d'actes criminels une cérémonie de commémoration dédiée à la mémoire des êtres chers a été organisée le 13 mai 2025 au Centre commémoratif du Mont-Royal.



Le Bureau national pour les victimes d'actes criminels (BNVAC) de Sécurité publique Canada a convié l'AFPAD à prendre part à une table ronde qui s'est tenue à Ottawa les 4 et 5 mars 2025. Cette rencontre a réuni des victimes, leurs représentants ainsi que divers prestataires de services afin de discuter de la mise en œuvre de la Charte canadienne des droits des victimes (CCDV) dans le cadre du système correctionnel et de mise en liberté sous condition relevant du gouvernement fédéral.



Une commémoration a eu lieu le 14 juin 2025 en la mémoire de Joleil Campeau. Un moment de recueillement empreint de douceur, de respect et d'empathie a été organisé par sa mère Donna Sénécal à l'Église Saint-Maurice.

UNE BELLE JOURNÉE AVEC LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION À LA BASE PLEIN AIR DE VALLÉE JONCTION



Le samedi 12 juillet, les familles membres ont vécu une journée inoubliable à la Base Plein Air à Jonction, sous un ciel bleu et un soleil radieux.

L'après-midi, elles ont partagé des moments de détente et de complicité lors d'un tour de ponton de deux heures, renforçant ainsi leurs liens. Ayant toutes traversé l'épreuve de l'homicide ou de la disparition d'un être cher, elles ont trouvé du réconfort en échangeant leurs expériences.

Ensuite, les familles ont participé à un jeu de dards, créant des souvenirs joyeux et des éclats de rire. Un délicieux souper de hamburgers et de hot dogs a été offert, et la journée s'est achevée par des au revoir chaleureux et des accolades émouvantes.

L'association exprime sa profonde gratitude à tous les participants pour cette journée empreinte de chaleur humaine et de solidarité.

Un immense merci à la boucherie J'M mon Bœuf de Saint-Joseph-de-Beauce pour votre générosité. Grâce à vous, les familles ont savouré un repas délicieux, entourées de gens bienveillants. Merci à Julio Pouliot, propriétaire de la boucherie, pour son geste de bonté et de solidarité.

Grâce à vous, ces familles ont vécu un moment thérapeutique et apaisant.

Merci à tous pour cette journée mémorable et riche en émotions.

Andrée Champagne | intervenante

Carnet de deuil | Pour traverser le deuil, un jour à la fois.

Ce carnet de deuil, inspiré de la méthode du Journal Créatif d'Anne-Marie Jobin, propose un espace intime pour exprimer vos émotions, honorer la mémoire de votre être cher et prendre soin de vous. À travers des activités, des exercices et des réflexions guidées, vous serez invité·e à reconnecter avec vos souvenirs, vos sensations et vos besoins. Adapté aux petits, comme aux grands, ce carnet peut être utilisé librement, à votre rythme. Un outil précieux pour cheminer avec bienveillance au cœur du deuil.

Pour télécharger le carnet : cliquez ici



« Les souvenirs, c'est quelque chose qui vous réchauffe de l'intérieur. Et qui vous déchire violemment le cœur en même temps. »

- Haruki Murakami

MERCI POUR VOTRE GRANDE GÉNÉROSITÉ

FONDATIONS

Fondation Canadienne FCSCJ
Sœurs de la Charité de St-Louis

DONS DE PARTICULIERS

Denis Rochon
Irène Lafrenière

CANADA HELPS

Anonyme à la mémoire de Sharron Prior
Céline Raymond
Clinique Hormona
Costco Wholesale #516
David Hickman
Famille Acquaviva
Magnus Poirier
Marie-France Marcil
Pauline Cardinal
Reynald Beaulieu
Stephen Harper

NOUS TENONS AUSSI À REMERCIER :

Broderies Montréal - Broderie, Écussons et Casquettes Personnalisés Montréal



Broderies Montréal est un atelier de broderie situé à Montréal, Canada. Service de broderies, écussons ou casquette personnalisée vous est offert avec une garantie de satisfaction !

www.broderie.ca

DONS GOUVERNEMENTAUX

Andrée Laforest
Députée de Chicoutimi
Ministre des Affaires municipales
Ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Céline Haytayan
Députée de Laval-des-Rapides
Présidente de séance

Chantal Rouleau
Députée de Pointe-aux-Trembles
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Christian Dubé
Député de La Prairie
Ministre de la Santé

France-Élaine Duranceau
Députée de Bertrand
Ministre responsable de l'Habitation

François Bonnardel
Député de Granby
Ministre de la Sécurité publique
Ministre responsable de la région de l'Estrie

François Legault
Député de L'Assomption
Premier ministre

Frantz Benjamin
Député de Viau
Troisième vice-président de l'Assemblée nationale

Geneviève Guilbault
Députée de Louis-Hébert
Vice-première ministre
Ministre des Transports et de la Mobilité durable

Ian Lafrenière
Député de Vachon
Ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit

DONS GOUVERNEMENTAUX - suite

Jean-François Roberge
Député de Chambly
Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Karine Boivin Roy
Députée d'Anjou-Louis-Riel

Pascale Déry
Députée de Repentigny
Ministre de l'Enseignement supérieur

Shirley Dorismond
Députée de Marie-Victorin

Simon Jolin-Barrette
Député de Borduas
Ministre de la Justice

Sol Zanetti
Député de Jean-Lesage

Sonia LeBel
Députée de Champlain
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale

Stéphanie Lachance
Députée de Bellechasse

Sylvie D'Amours
Députée de Mirabel

Valérie Schmaltz
Députée de Vimont

MERCI !



**CHAQUE DON
COMPTE**

**CHAQUE GESTE
SOUTIENT**

**Transmettons
Accompagnons
Accueillons
Rassemblons
Aidons**

**VOILÀ
NOTRE MISSION**

Depuis 2005, l'AFPAD soutient les familles et les proches touchés par une disparition ou un homicide.

Aujourd'hui, votre générosité est plus essentielle que jamais à la survie de notre association.

Vos dons servent directement à aider nos membres, en finançant notamment l'accès à du soutien psychologique, ainsi que l'organisation de conférences et d'ateliers sur divers thèmes : le deuil, la santé physique et mentale, l'art-thérapie, le processus judiciaire, et bien d'autres encore.

POUR FAIRE UN DON EN LIGNE | CLIQUEZ ICI



POUR FAIRE UN DON PAR CHÈQUE :

À l'ordre de : AFPAD

Adresse : 3001, rue de Louvain Est - Montréal (Québec) H1Z 1J7

REÇU D'IMPÔTS

Un reçu d'impôt est émis pour tout don de 20 \$ ou plus.

Numéro d'enregistrement auprès de l'Agence du revenu du Canada : 830461141RR0001

MERCI !

LA FORCE D'UNE ÉQUIPE ENTREPRENANTE

Anie Samson | Directrice générale
anie.samson.dg@afpad.ca

Alexandre Benchaa | Coordonnateur et chercheur
alexandre.benchaa@afpad.ca

NOS INTERVENANTES

Andrée Champagne
Coordonnatrice et Agente aux membres de la Région Québec et de l'Est-du-Québec.
andree.champagne@afpad.ca

Virginia Reyes
Intervenante pour les régions de l'Ouest du Québec
virginia.reyes@afpad.ca



ADMINISTRATION

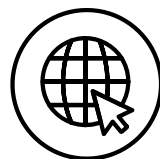
Despina Chrysagis
Technicienne de bureau
administration@afpad.ca

COMMUNICATIONS

Arianne Courville
Agente des communications
communication@afpad.ca

RESTEZ CONNECTÉS

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour être informés des dernières nouvelles et événements



Nous sommes à votre écoute !
Si vous avez des questions, des suggestions ou besoin
d'assistance, n'hésitez pas à nous contacter.



Téléphone : 514 396-7389
Sans frais : 1 877 484-0404

POINT DE SERVICE À QUÉBEC

Téléphone : 418 686-5443
Sans frais : 1 855 770-0404



**Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues**